

Actance Avocats : l'excellence en droit social



Le cabinet spécialisé en Droit Social, Actance Avocats, poursuit sa croissance et regroupe 50 avocats, dont dix associés, à Paris et à Nice.

L'activité de conseil revêt un caractère prépondérant (65 % de l'activité), une part active des interventions s'inscrivant dans l'accompagnement des restructurations et de la négociation collective pour des entreprises et groupes de dimension internationale. Le contentieux (35 % de l'activité) est, plus que par le passé, axé sur les relations collectives de travail, et justifie les moyens importants que lui consacre le cabinet, tant en nombre d'avocats exclusivement dédiés à l'activité judiciaire qu'en exigence forte sur la qualité technique et la maîtrise des enjeux stratégiques dans les argumentaires soutenus devant les juridictions. Actance accompagne ses clients dans des

secteurs d'activité variés, tels la banque, l'assurance, diverses industries dont la pharmacie, l'automobile et la chimie, la publicité et les médias. La clientèle est composée à 60 % de groupes, dont de nombreux groupes cotés, et de grandes entreprises, tant en France qu'à l'international. Actance accompagne aussi les moyennes entreprises qui souhaitent, par la détermination d'une véritable politique sociale et la meilleure gestion de leurs relations de travail, favoriser leur développement. Intervenant sur l'ensemble des domaines du droit social (droit du travail, sécurité sociale, prévoyance et retraite), Actance Avocats déploie aussi une compétence reconnue en droit pénal du travail.

« Nous sommes animés par la volonté d'accompagner nos clients et de construire avec eux les voies de la réussite de leurs projets », résumant les associés, *« en inscrivant notre*

action le plus en amont possible de la prise de décisions et en répondant avec justesse, réactivité et pragmatisme aux problématiques qui nous sont soumises. »

actance
société d'avocats

CONTACT

ACTANCE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

www.actanceavocats.com

BUREAU DE PARIS

152 bis, rue de Longchamp - 75116 Paris
Tél. 01 44 94 96 00 - Fax 01 44 94 96 01
societe@actanceavocats.com

BUREAU DE NICE

1, rue Louis Gassin - 06300 Nice
Tél. 04 93 80 79 50 - Fax 04 93 80 79 51
barral@actanceavocats.com
renucci@actanceavocats.com